

Pourquoi cette pétition est importante ?

>> Pourquoi cette pétition est mensongère ?

Le site de de Cap Dehors avec son bord de mer sauvage, sa zone de pique-nique ombragée, son stade de football, se situe au cœur du village de Grands Bois à Saint-Pierre de La Réunion.

Ce site, tranquille et authentique, est très apprécié des familles pour y pratiquer librement et gratuitement des activités sportives et le pique-nique.

Ce site, encore boisé sur sa frange littorale, favorise le lien social en bord de mer : c'est un espace essentiel de respiration et de détente, indispensable alors que la population augmente et se trouve réduite à vivre de plus en plus dans des appartements !

>> Nous partageons tout à fait ces arguments.

La volonté obsessionnelle de Globice d'implanter son musée Balèn directement sur le terrain de football Raymond Mondon et directement en bordure amont du littoral boisé du Cap Dehors, est inacceptable.

>> il n'y a aucune volonté « obsessionnelle ». Le site a été proposé à Globice par la Ville de Saint-Pierre en raison des aménagements en cours qui rendaient l'implantation en ces lieux propice au maintien de la qualité du lieu et à l'intérêt général. Globice n'a aucune intention et aucun intérêt à aller à l'encontre des intérêts de la population. Nous sommes convaincus que ce projet à taille humaine profitera pleinement aux grands-boisiens et aux réunionnais.



Sous couvert de sensibilisation à la protection des cétacés, elle traduit une volonté de s'approprier, dans un but essentiellement touristique commercial, un des derniers espaces littoraux encore non bétonnés de la commune de Saint-Pierre, et exprime un mépris total de la vie locale du site :

>> Une association agréée de protection de l'environnement comme Globice n'a pas l'intention de changer son objet qui est celui de l'étude et de la protection des cétacés. Si nous faisons du

« business touristique » cela se saurait depuis 25 ans que nous œuvrons ici. Le projet Balèn a vocation à héberger les activités de Recherche scientifique de Globice et à partager les connaissances acquises avec le plus grand nombre, principalement les réunionnais et pas majoritairement les touristes que nous n'avons aucun intérêt à diaboliser par ailleurs, dans un lieu de découverte innovant et mobilisateur. L'urgence écologique et climatique impose que s'accélèrent la prise de conscience sur l'importance vitale de ce patrimoine naturel exceptionnel de La Réunion. Balèn peut y contribuer. Il ne s'agit en rien d'opportunisme commercial, surtout lorsqu'on connaît la difficulté à rentabiliser ce type d'équipement.

- mépris des activités sportives des enfants de l'école primaire attenante sur le stade menacé
>> Non seulement les activités sportives de l'école primaire attenante ne sont pas menacées par le projet, mais en plus la Ville a prévu de rénover le plateau sportif au même endroit en priorisant les usages scolaires.

- mépris des activités sportives de tout public, et du lien social généré
>> Les activités sportives limitées qui s'exercent aujourd'hui sur le stade synthétique pourront toutes s'exercer sur ce nouveau plateau sportif rénové, en complémentarité spatiale et temporelle avec celles de l'école. La ville prévoit une concertation pour recueillir les besoins des usages avant juin 2025. Le lien social n'est pas menacé par ces évolutions.

Ce projet de musée Balèn dénature le cadre littoral encore authentique et le mode de vie populaire du site, imposant une restructuration de la zone autour de ce musée :

>> Balèn n'est pas à l'origine des projets municipaux de réaménagement du quartier qui lui sont antérieurs. Aucun d'entre eux ne dénature le cadre littoral, bien au contraire. On peut même s'interroger sur la pertinence de conserver un stade synthétique de cette taille, avec des risques sanitaires liés à son revêtement plastique, sur un site naturel.

- au lieu de rénover le plateau multisports au bas de l'école primaire, en faveur des enfants et du public, la mairie prévoit un parking pour 47 voitures + bus

>> Ce prétendu plateau multisports au bas de l'école primaire n'est plus fonctionnel depuis des années. C'est un délaissé urbain, jusqu'à peu rempli de gravats, que n'utilise pas l'école Raymond Mondon. Le projet de la Ville est de rénover l'ancien réfectoire attenant à ce lieu pour le transformer en salle des fêtes polyvalente, qu'attendent les habitants, et qui aura effectivement besoin d'un parking.

- même le littoral serait estampillé Balèn avec belvédère « Balèn » !

>> C'est faux mais il est vrai que les paysagistes mandatés par la CIVIS pour la rénovation du sentier pêcheur considéraient que cela aurait pu être une bonne idée. Elle n'a pas été poursuivie car l'enjeu était plutôt de réutiliser l'existant à savoir la « petite plateforme en dur » en contrebas du site qui pourrait être réhabilitée pour favoriser l'observation.

- avec des dizaines de milliers de visiteurs attendus par an, les nuisances associées (circulation décuplée dans la voie menant au littoral, bétonisation en amont du littoral, surfréquentation du site, déchets, etc.) c'est une dénaturation totale du site qui serait prévisible.

>> Le bâtiment ouvert au public ne peut accueillir que 120 visiteurs en simultané soit l'équivalent d'un petit supermarché. On est très très loin de la submersion. Cela représente environ 3 bus scolaires et une cinquantaine de voitures que les parkings en dehors du cœur du quartier et du littoral peuvent facilement absorber. La « pénétration » de véhicules au cœur de l'îlot sera marginale, il existe des cheminements piétons, notamment le long de la ravine, pour descendre paisiblement sur le site.

Cap Dehors, Grands Bois, rare espace littoral de respiration Réunionnais, ne peut être sacrifié à ce tourisme commercial. Plutôt que de sacrifier un équipement sportif utile à la jeunesse Saint-Pierroise pour encore plus de bétonnage, ce site littoral exceptionnel devrait au contraire faire l'objet d'un projet partagé de reconquête des pas géométriques et du sentier littoral, et de renforcement de la végétation indigène caractéristique du sud de l'île et de Grand Bois

>> Le bâtiment Balèn « bétonne » très peu, sera majoritairement en bois, et a une emprise très limitée de 1042m² soit 1/6^{ème} du stade actuel. Il n'empiète pas sur la zone de protection des 50 pas géométriques (Domaine Public Maritime) et prévoit de créer de nouveaux espaces communs libres et gratuits pour tous (amphithéâtre, zone de jeux pour les enfants...) avec la replantation d'espèces indigènes et endémiques en substitution du revêtement plastique du stade. Leur conception doit s'imaginer avec les riverains et habitants. Une fois de plus, les usages sportifs sont tous maintenus au même endroit sur un plateau sportif rénové. Le sentier littoral fait déjà l'objet d'une réflexion de réhabilitation par la CIVIS pour le rendre encore plus agréable (nouveau mobilier urbain, sécurisation, accès PMR, toilettes...). Les « modes de vie populaires » demeurent donc et sont même renforcés.

Par ailleurs, qui peut raisonnablement penser qu'il n'existe aucun autre site alternatif à La Réunion pour implanter un tel musée ? Ne serait-ce que sur la commune de Saint-Pierre, d'autres sites évitant un tel impact social, culturel, et paysager sont certainement envisageables.

Le site de Raymond Mondon, site privilégié d'observation des baleines pendant la saison, permet justement une localisation adaptée à la nature du projet en revégétalisant un site synthétique et en apportant de la plus-value aux usages actuels. En plus de faire du sport, de partager des pic-nics, de profiter du lieu, les habitants auront accès à de nouveaux espaces communs et à un équipement culturel dédié à la préservation de leur patrimoine naturel. Les marmays de l'école Raymond Mondon et des établissements scolaires du quartier, tout comme les habitants, pourront s'initier de façon privilégiée à la biodiversité de leur île sans rien sacrifier de leurs besoins sportifs et récréatifs.